N°34 - Octobre 2022

OCTOBRE ROSE

La lettre de Mazurelle

Lettre d'information et de communication du Centre Hospitalier Georges Mazurelle - EPSM de Vendée

EPSM DE VENDÉE
CENTRE HOSPITALIER
Georges Mazurelle

La Joséphine, course et marche solidaire 100% féminine avec les marcheuses et coureuses de l'EPSM de Vendée

Edito

Un plan urgent impératif

Quatre mois après la visite du contrôleur général des lieux de privation de libertés (CGLPL), un premier rapport dit « en urgence » se voit faire l'objet de publications dans la presse en relai de la publication au Journal officiel (27 octobre 2023).

Dès l'été nous avons élaboré un plan d'actions volontariste pour corriger les constats du rapport et répondre aux principales préconisations du CGLPL. Ce plan a été présenté à toutes les instances de l'établissement et à l'encadrement. Plusieurs actions sont déjà réalisées, d'autres sont programmées sur fin 2022 et début 2023 – notamment en matière de formations et équipements. Nous établissons bien sûr un lien fort entre ce plan d'actions et notre démarche continue d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.

Les observations et préconisations du CGLPL portent sur trois sujets majeurs : le respect des droits des patients, les soins sans consentement et les mesures isolement contention. Le regard que porte le CGLPL est celui du respect du droit dans les procédures et la garantie des droits et libertés des patients.

Plusieurs observations nous ont été ainsi faites sur les droits des patients : le respect de l'intimité dans les services de court séjour géronto-psychiatrique et en USLD (problématique des oculus sur les portes et de l'absence de dispositif de fermeture des chambres et sanitaires pour le patient), le respect de la dignité du patient (pratique stigmatisante du pyjama « institutionnel », dans certains cas retrait des effets personnels ou téléphone dès l'admission), le respect de la liberté de circulation pour l'ensemble des patients en soins psychiatriques libres (problématique de la fermeture des bâtiments dans plusieurs unités), l'information du patient en soins sans consentement (motifs médicaux de la décision administrative le plaçant en soins sans consentement, notification parfois tardive des décisions administratives au patient dans les services, voies de requête et recours hiérarchiques et juridiques dont il dispose), l'information des tiers (obligatoire), l'accès des patients au juge des libertés et de la détention (le CGLPL remarquant un nombre important de certificats d'incompatibilité dans certaines unités), le contenu de certains certificats médicaux apparaissant comme des copiés-collés lors des renouvellements des mesures de soins sans consentement, le maintien de patients en programme de soins psychiatriques en USLD (alors que cette modalité ne peut s'appliquer qu'en EHPAD car considéré comme domicile).

Les autres observations portent sur les mesures et la pratique d'isolement contention. En la matière le CGLPL rappelle les règles du droit posées par la loi (notamment sur les durées des mesures, l'information du patient et des tiers, la traçabilité et l'exhaustivité des mesures d'isolement contention dans le dossier du patient et dans le registre, la décision médicale qui relève du psychiatre) et les recommandations de bonne pratique édictées par la Haute Autorité de Santé (évaluation et réévaluation somatique du patient sous contention mécanique, et enjoint l'établissement de s'y conformer. Le CGLPL interroge aussi la pratique de l'isolement des patients mineurs et la configuration des chambres d'apaisement en pédopsychiatrie. De manière globale le CGLPL estime insuffisante la formation des médecins et soignants aux droits des patients et la politique de réduction de l'isolement contention. Le CGLP insiste aussi sur la sécurité du patient demandant que les patients contenus disposent d'un accès au dispositif d'appel malade en chambre d'isolement, et que le service sécurité soit systématiquement informé des patients en isolement ou contenus dans un objectif d'intervention spécifique en cas d'alerte incendie.

Toutes ces observations ont été prises en compte. Les préconisations urgentes ont fait l'objet de mesures correctrices soit déjà réalisées, soit sous réalisation prochaine du fait de délai de livraison ou d'équipement. Notre plan d'actions est un plan impératif. Sur les droits du patient, le groupe de travail mis en place début octobre est chargé de nous faire des propositions très attendues.

@Pascal FORCIOLI

Au Sommaire

→ **Éditorial :** Un plan urgent impératif ..... (p1)

→ Indicateurs pour la Qualité et la Sécurité des Soins (IQSS) ..... (p2)

→ « Voile En tête », carnet de bord d'une aventure humaine extraordinaire . (p3)

→ Notre Équipe Mobile Psychiatrie Précarité est installée ! ..... (p3)

→ Arrivée de médecins et collaborations reconduites ..... (p4)

→ A vos agendas..... (p4)

Démarche Qualité Tous concernés !

INDICATEURS POUR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS (IQSS)

Il n'y a pas de qualité sans mesure, la mesure fait partie intégrante de la démarche qualité et permet d'apprécier la satisfaction des patients, la conformité des pratiques à des références .... Cela consiste en une objectivation du niveau de qualité existant et des progrès réalisés grâce aux actions d'amélioration. Mesurer permet aussi de valoriser le travail accompli, de donner confiance aux professionnels et aux patients sur le maintien d'une qualité de prestation et d'apporter la preuve des progrès réalisés.

Comme chaque année, la **Haute Autorité de Santé** a demandé aux établissements de santé de recueillir leurs indicateurs de qualité et de sécurité des soins. Pour l'année 2022 les indicateurs propres à la psychiatrie étaient concernés.

La mise à disposition des résultats de ces recueils répond à trois objectifs :

- Mettre en place des actions d'amélioration de la qualité,
- Informer les usagers par la diffusion publique des résultats sur le site de la HAS,
- Préparer la certification des établissements.

Les indicateurs ont été recueillis en hospitalisation temps plein des Pôles adultes, Pôles de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, à la Mosaïque et au Court Séjour de géronto-psychiatrie. Ils ont permis de mesurer :

- La qualité de la lettre de liaison à la sortie
- L'évaluation et la prise en charge de la douleur somatique
- L'évaluation cardio vasculaire et métabolique du patient adulte
- L'évaluation gastro-intestinale du patient adulte
- L'évaluation et la prise en charge des addictions du patient adulte

70 Dossiers de patients adultes hospitalisés plus de 7 jours en 2021 ont été audités par un groupe de 12 auditeurs (cadres soignants et infirmiers).

NB : L'échantillon de dossiers enfants/ados tirés au sort étant très réduit (4), les résultats ne sont pas significatifs

Les résultats des services adultes ont fait l'objet d'un bilan global pour l'établissement et de bilans par services.

L'objectif de résultats est un score de 80%

Note : Les scores globaux sont issus de l'agrégation de sous-scores. Nous pouvons ainsi remarquer que **nous obtenons de très bons résultats** à certains de ces critères intermédiaires mais que nos moins bons scores pour d'autres critères pénalisent notre résultat global.

Résultats « Qualité de la lettre de liaison »
Score global : 25% (Score 2021 : 29%)

		Qualité de la lettre de liaison	2022	2021
☺	Critère 1	Lettre de liaison à la sortie retrouvée	97%	94%
!	Critère 2	Lettre de liaison datée du jour de la sortie	40%	45%
!	Critère 3	Remise au patient de la lettre de liaison à la sortie : La remise de la lettre, ou le motif de la non remise au patient ou ses proches, ne sont pas tracés dans le dossier.	37%	24%
!	Critère 4	Identification et envoi au médecin traitant (si applicable) NB : l'indicateur 2021 ne recherchait que l'identification du médecin	44%	92%
☺	Critère 5	Identification du patient (nom et nom de naissance)	81%	90%
☺	Critère 6	Date d'entrée et date de sortie	96%	100%
☺	Critère 7	Identification du signataire de la lettre de liaison	100%	100%
☺	Critère 8	Motif de l'hospitalisation	96%	90%
☺	Critère 9	Synthèse médicale du séjour	74%	55%
!	Critère10	Actes techniques et examens complémentaires réalisés Les examens réalisés pendant l'hospitalisation ne sont pas toujours notés	15%	14%
!	Critère 11	Traitements médicamenteux à la sortie sous critère souvent omis : la durée du traitement prescrit ET mention du suppression/modification ou poursuite du traitement	19%	24%
☺	Critère 12	Planification des soins	81%	96%

Actions d'amélioration mises en œuvre ou envisagées : le nom de naissance de tous les patients est maintenant intégré dans la lettre de liaison, des modifications sur Cortexte sont demandées pour faciliter la traçabilité de la remise ou non remise au patient, les médecins ont été sollicités pour envisager l'utilisation des signatures électroniques pour améliorer la remise au patient à sa sortie.

Une sensibilisation a été faite auprès des secrétariats médicaux qui sont des acteurs centraux pour la préparation des lettres de liaison.

Résultats « Évaluation de la douleur somatique »
Score global : 50% (Score 2021 : 13%)

Score global composite des 4 critères suivants (seules les évaluations avec échelle sont prises en compte)

Score global : 50% (Score 2021 : 13%)

		Evaluation et prise en charge de la douleur somatique	2022	2021
!	Critère 1	Au moins une évaluation de la douleur est retrouvée, avec échelle	58%	21%
☺	Critère 2	L'évaluation avec échelle est réalisée dans les 7 jours suivant l'admission	100%	80%
☺	Critère 3	Pour les patients douloureux, une stratégie est mise en œuvre	80%	86%
!	Critère 4	Pour ces patients, une réévaluation est retrouvée	40%	43%

Nos résultats se sont améliorés. L'absence de douleur à l'admission doit aussi être tracée, ce qui nous permettrait sans doute d'atteindre le seuil attendu.

Résultats « Évaluation Cardio-vasculaire et métabolique »
Patients adultes uniquement

Score global : 66% (Score 2021 : 72%)

Score global composite des 6 critères suivants

		Evaluation cardio vasculaire et métabolique	2022	2021
!	Critère 1	Antécédents cardiovasculaires et métaboliques	63%	91%
!	Critère 2	Facteurs de risques thrombo-emboliques	53%	89%
☺	Critère 3	Mesure de la pression artérielle	91%	91%
!	Critère 4	Mesures des paramètres anthropométriques (Poids, IMC et périmètre abdominal) Le périmètre abdominal n'a été retrouvé que dans 1 dossier	1%	0%
☺	Critère 5	Conclusion médicale vis-à-vis d'un électrocardiogramme	91%	85%
☺	Critère 6	Résultats vis-à-vis des examens sanguins	97%	75%

Résultats « Évaluation gastro-intestinale »
Patients adultes uniquement

Score global : 0% (Score 2021 : 8%)

Score global calculé à partir des 2 critères suivants

		Evaluation gastro intestinale	2022	2021
☺	Critère 1	Evaluation du transit dans les 7 jours suivant l'admission	78%	79%
!	Critère 2	Evaluation des troubles de la déglutition dans les 7 jours suivant l'admission	0	8%

Résultats « Prise en charge des addictions »
Patients adultes uniquement

Score global : 46% (Score 2021 : 56%)

Score global calculé à partir des 3 critères suivants

		Prise en charge des addictions	2022	2021
!	Critère 1	Repérage et proposition d'aide à l'arrêt ou à la réduction de la consommation de tabac (si patient fumeur)	36%	49%
!	Critère 2	Repérage et proposition d'aide à l'arrêt ou à la réduction de la consommation d'alcool (si consommation à risque)	61%	70%
!	Critère 3	Repérage et proposition d'aide à l'arrêt ou à la réduction de la consommation de cannabis (si consommation)	41%	49%

Les résultats complets (indicateurs globaux et sous indicateurs) sont consultables sur intranet : Qualité / Centre de Documents/EPP/IQSS.

Les résultats ont été présentés en Comité de Direction, au Directoire, en réunion d'encadrement, en CLUD et en COPIL Qualité. Ils le seront également en CME et en CDU. Une analyse spécifique avec les patriciens de médecine générale est prévue pour les critères somatiques.

Chaque service disposant de ses résultats, des objectifs seront fixés dans leurs programmes Qualité 2023 suivant les critères à améliorer.

Stéphanie CHIRON
RESPONSABLE QUALITÉ - GESTION DES RISQUES

« VOILE EN TÊTE », CARNET DE BORD D'UNE AVENTURE HUMAINE EXTRAORDINAIRE

Deux soignants et cinq patients de notre établissement ont participé en septembre dernier à « Voile En Tête », régate de voile pour changer les regards sur la santé mentale. Pascal Pellois, infirmier chef de bord (debout à droite sur la photo) et Jean-François Mandin, infirmier équipier (1er à gauche) étaient à la barre de cette aventure, tant humaine que sportive. Grâce aux réseaux sociaux, ils nous ont fait vivre chaque jour leur quotidien. Le journal Ouest France a également relayé l'aventure de notre équipage avec un très bel article le 30 septembre dernier. Pour la Lettre de Mazurelle, ils reviennent sur cette expérience hors du commun.

« Du 10 au 16 septembre dernier, un équipage « Mazurelle » a participé à l'édition 2022 de Voile en Tête sous l'égide de l'association Sport en Tête. À bord, cinq patients et deux soignants ont pu naviguer parmi une flotte de 14 voiliers le long de la côte normande. La mer favorise le lâcher-prise, l'alliance, l'ouverture à l'autre et au monde. L'intimité du bateau est contenante, rassurante. Les soignants présents à bord 24h sur 24 s'appuient sur ce contexte exceptionnel. Cette semaine extraordinaire pour nos patients montre à nouveau la pertinence de ces séjours thérapeutiques.

Les soins en voilier constituent un outil thérapeutique original que l'EPSM de Vendée Georges Mazurelle déploie depuis plus de trente ans. Ils créent une cohésion de groupe, une confiance mutuelle, permettent l'évaluation, la consolidation ou le déclenchement du mieux-être psychique et assurent l'alliance thérapeutique si essentielle au lien soignants-soignés.

Les séjours en voilier ou dans la maison des Sables d'Olonne sont prescrits par les psychiatres de l'établissement et parfois suggérés par les équipes de soin ou les patients eux-mêmes. Dans le cadre de leur plan de soins, ils permettent bien souvent une rupture efficace dans un quotidien parasité par des troubles psychiques prégnants... Larguer les amarres et laisser un peu du poids de la maladie à quai, un bel objectif souvent atteint grâce à cette modalité de soins ».

Jean-François MANDIN,
INFIRMIER ÉQUIPIER DE L'EPSM DE VENDÉE GEORGES MAZURELLE

*Merci à Jean-François MANDIN, à Pascal PELLOIS, à nos cinq patients ainsi qu'au Dr France VIDEAU, médecin coordonnateur de la FIRPA, Fédération Intersectorielle de Réhabilitation Psy*chosociale et d'Addictologie et à toute son équipe, pour le partage de cette aventure !

NOTRE ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ EST INSTALLÉE !

Opérationnelle depuis septembre dernier, la vocation de notre Équipe Mobile Psychiatrie Précarité « EMPP » est de travailler auprès des personnes en situation de précarité présentant des troubles psychiatriques, en allant au-devant d'eux. L'objectif prioritaire est ici la prévention :

- Apporter des réponses aux personnes en situation d'exclusion face à l'accès aux soins,
- Intervenir le plus en amont pour éviter les urgences et hospitalisations,
- Venir en soutien aux acteurs de première ligne du territoire en les accompagnant et les formant.

Qui peut contacter l'EMPP ? Les partenaires sociaux, médico-sociaux, de santé, mairies, CCAS, médecins généralistes, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale,...

Dr FRETILLET-BABIN

Composée d'un médecin psychiatre, d'une psychologue et d'infirmiers, notre Équipe Mobile Psychiatrie Précarité intervient sur les secteurs de La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte, Luçon et à terme sur l'ensemble du département de la Vendée.

Le Dr FRÉTILLET-BABIN, psychiatre au Centre Hospitalier Georges Daumézon, est venue étoffer notre équipe. Intervenant déjà sur l'EMPP en Loire-Atlantique, son expérience est une réelle plus-value. Pour le Dr Frétillet-Babin, « l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité permet de détecter une partie de la population en souffrance psychique qui est sortie des "radars". En intervenant le plus précocement possible, nous pouvons éviter l'aggravation des symptômes ainsi que le recours aux urgences et hospitalisations. Je me réjouis de participer au lancement de cette équipe mobile et à la co-construction de son identité propre. J'ai été très bien accueillie par tous et je vous en remercie ».

Membres de l'EMPP avec au premier rang de gauche à droite : Dr FRETILLET-BABIN, Pascal FORCIOLI, Dr DELON-SAUMIER, Maud LE CAZ

Initiative ambitieuse et collective, la création de l'EMPP est l'oeuvre de plus d'une trentaine d'acteurs et propose une approche commune fondée sur le collectif du Projet Territorial de Santé Mentale. Merci à tous nos partenaires, au Centre Hospitalier Georges Daumézon qui nous a permis d'accueillir pour cette mission le Dr FRÉTILLET-BABIN ainsi qu'à l'ARS Pays de la Loire qui soutient le projet depuis le début.

Pour contacter l'EMPP, un numéro unique : 02.51.09.54.58. ou emppvendee@ch-mazurelle.fr

ARRIVÉE DE MÉDECINS ET COLLABORATIONS RECONDUITES

Retour sur un mois de septembre engageant !

Notre établissement est aujourd'hui le lieu d'exercice choisi par plusieurs praticiens qui, soit rejoignent notre établissement, soit prolongent leur collaboration, soit reviennent après d'autres expériences.

Dans un contexte national de tension sur les métiers du soin, l'action de fond coordonnée par la direction des affaires médicales, des affaires générales et de la communication, avec l'appui des équipes médico-soignantes porte ses fruits : amélioration des modalités d'accueil des nouveaux professionnels et des praticiens à diplôme étranger hors Union Européenne, stratégie d'accompagnement des internes.

Par ailleurs, la forte dynamique de projet, qui anime l'hôpital autour de nouveaux dispositifs, telles les équipes mobiles ou de nouvelles unités, tout comme les réorganisations en cours, constituent de vrais leviers d'attractivité pour de nouveaux professionnels de santé qui rejoignent notre établissement.

Enfin, dans une période récente, l'EPSM a gagné en visibilité dans les médias et sur les réseaux sociaux, autour de belles initiatives, qui fédèrent les équipes, et qui témoignent aussi d'une forme de qualité de vie au travail.

Les recrutements médicaux récents illustrent cette tendance positive qui tend à stabiliser les organisations médico-soignantes, permettant ainsi d'accompagner les projets et les professionnels qui les portent et les incarnent.

Dr Olivier VERMEULEN
Psychiatre
Secteur Adulte
Vendée Bocage 1

Dr Arnaud GODET
Psychiatre
Secteur Adulte
Vendée Bocage 2

Dr Khalil BOULASSEL
Psychiatre
Secteur Adulte
Vendée Bocage 2

Dr Marie-Elisabeth LABAT
Médecin en rééducation
Maison d'Accueil Spécialisée

Dr Maria-Isabel IVORRA-WEYD
Pédiatre
Secteurs Enfant et Adolescent
Vendée Terre - Vendée Océan

Dr Francis DESCARPENTRIES
Pédopsychiatre
Secteur Enfant et Adolescent - Vendée Terre

Parmi ces médecins, le docteur Maria-Isabel IVORRA-WEYD, pédiatre, bien connue des nos équipes, prolonge sa collaboration en augmentant son temps effectif, pour le suivi somatique des plus jeunes patients.

Le docteur Florence WERQUIN, pédopsychiatre, a également rejoint le pôle Vendée Terre.

La direction salue l'engagement et la mobilisation des équipes soignantes qui sont des facteurs clés de réussite dans ces nouvelles collaborations.

François-Xavier CORBIN,
DIRECTEUR DES AFFAIRES MÉDICALES

AGENDA

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS :

« Semaine Nationale de la Sécurité des patients. Une semaine pour favoriser le dialogue Soignés/Soignants »

Dans le cadre de cette manifestation nationale prévue du 21 au 25 novembre 2022, l'établissement propose aux usagers, aux professionnels de l'établissement et aux étudiants en professions de santé, une journée « Forum 6 C ».

Cette manifestation est organisée sous forme de stands d'échanges et d'informations, documentations, quizz, posters, vidéos pour favoriser le dialogue avec les usagers et les professionnels et mettre en avant le patient co-acteur de sa sécurité.

Le Mardi 22 Novembre de 10h à 16h dans la salle des fêtes

Six ateliers vous seront proposés autour des thèmes suivants, les « 6 C »:

- COMEDIMS : Les médicaments
- CLAN : Alimentation et nutrition
- CLIN : Gestion du risque infectieux
- CIV : Identitovigilance
- CLUD : Prise en charge de la douleur
- CDU : Place des usagers et de leurs représentants

Deux séances d'Escape Game autour des médicaments à risque seront proposées par la COMEDIMS à 10h00 et 11h30. Pour y participer merci de bien vouloir vous faire connaitre via l'adresse suivante : COMEDIMS@ch-mazurelle.fr (4 places/ séances, durée 1 heure)

Venez nombreux, accueil convivial et concours ludique sur place.

LES RENCONTRES DE MAZURELLE

Directeur de publication : Pascal FORCIOLI - Coordination : Cellule Communication
Rédaction - Infographie - Impression : EPSM de Vendée - Centre Hospitalier Georges Mazurelle - 85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX - Tél. : 02.51.09.72.72